

## Lettre de D'Alembert à Frédéric II, 14 avril 1780

**Expéditeur(s) : D'Alembert**

### Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Citer cette page

D'Alembert, Lettre de D'Alembert à Frédéric II, 14 avril 1780, 1780-04-14

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/830>

### Informations sur le contenu de la lettre

IncipitJe ne puis répéter trop souvent et avec trop de plaisir...

RésuméLa l. piquante du 26 mars. Insiste pour que les catholiques de Berlin rendent à Volt. les honneurs funèbres. Il lui communique deux pièces des neveux de Volt., Mignot et Hornoy. Prix du buste de Volt. [par Houdon] : 3000 livres. Rulhière remercie. Vers de Georgelin louant Fréd. II d'avoir appris leur devoir aux juges. Nouvelles de la santé de Fréd. II transmises par de Catt.

Justification de la datationBelin-Bossange, p. 426-428, date du 14 avril 1781

Numéro inventaire80.21

Identifiant918

NumPappas1797

### Présentation

Sous-titre1797

Date1780-04-14

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la fiche Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

## Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Non renseigné  
 Publication de la lettre Preuss XXV, n° 217, p. 146-148  
 Lieu d'expédition Paris  
 Destinataire Frédéric II  
 Lieu de destination Potsdam  
 Contexte géographique Potsdam

## Information générales

Langue Français  
 Source impr., « Paris »  
 Localisation du document Non renseigné

## Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques Belin-Bossange, p. 426-428, date du 14 avril 1781  
 Auteur(s) de l'analyse Belin-Bossange, p. 426-428, date du 14 avril 1781  
 Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

Preuss XXV, 217, pp. 146-148  
14 avril 1780 D'Alembert à Frédéric II

Pap. 1797  
Inv. 918

146

## L. CORRESPONDANCE DE FRÉDÉRIC.

contre toutes les faiblesses et les vices de l'humanité qui pou-  
vaient les induire à prévariquer; mais il ne suffit pas toujours  
d'avertir, il faut quelquefois des exemples de sévérité pour con-  
tenir un si grand nombre de conseillers dans leur devoir. Les  
souverains sont originairement les juges de l'État; la multitude  
d'affaires les a obligés de se décharger de cet emploi sur des per-  
sonnes auxquelles ils confient la partie de la législation; toutefois  
ils ne doivent pas négliger cette partie de l'administration jusqu'à  
tolérer qu'on abuse de leur nom et de leur autorité pour com-  
mettre des injustices. Voilà la raison qui m'oblige à surveiller  
ceux qui sont chargés de rendre la justice, parce qu'un juge inique  
est pire qu'un voleur de grands chemins. Assurer leurs posses-  
sions à tous les citoyens, et les rendre heureux autant que le  
compromet<sup>b</sup> la nature humaine, sont les devoirs de tous ceux  
qui se trouvent à la tête des sociétés, et je tâche de les remplir  
de mon mieux; sans cela, à quoi me servirait d'avoir lu Platon,  
Aristote, les lois de Lycurgue et celles de Solon? Pratiquer les  
bonnes leçons des philosophes, c'est la véritable philosophie;  
vous en donnerez aux siècles futurs, et vos leçons, qui germe-  
ront dans les têtes de la postérité, formeront à leur tour des  
hommes qui tâcheront d'être les bienfaiteurs de leurs semblables.  
Sur ce, etc.

## 217. DE D'ALEMBERT.

Paris, 14 avril 1780.

Sire,

Je ne puis répéter trop souvent et avec trop de plaisir à Votre  
Majesté que ses lettres sont la meilleure réponse à ceux qui vou-  
draient croire les bruits qu'on a répandus sur sa santé. Celle  
qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire du 26 mars est de la gaieté

<sup>a</sup> Voir l. VIII, p. 67, 107 et 108.

<sup>b</sup> Il faut probablement lire *compromette*. La traduction allemande des *Œuvres complètes*, t. XI, p. 263, porte : *als er die Natur des Menschen gestaltet*.

la plus piquante et la plus vraie: ses conversations avec le docteur de Sorbonne dont elle a appris la théologie mériteraient bien d'être lues à la sacrée faculté. Je suis seulement étonné que V. M., qui a dans la tête de si grandes et de si excellentes choses, et en si grand nombre, y trouve encore de la place pour loger les balveuses sorboniques. J'espère qu'elles nous vaudront quelque nouveau commentaire sur *Cendrillon* ou sur la *Belle au bois dormant*.

En attendant ce nouveau commentaire, approuvé par la sainte inquisition, comme il ne peut manquer de l'être, je ne puis trop conjurer V. M. de faire rendre aux mânes de Voltaire, dans l'église catholique de Berlin, les honneurs funébres que les Velches s'obstinent à lui refuser. Je sais que par tout pays la séquelle sacerdotale de toutes les religions le regarde comme un athée, que cependant il n'était pas; mais je sais aussi que par tout pays la séquelle sacerdotale est faite pour obéir à des princes tels que vous, surtout quand ils ne demanderont qu'une chose juste et conforme à tout ce que les docteurs appellent canons de l'Eglise. L'ouïra, pour mettre là-dessus leur conscience en repos, que V. M. leur mette sous les yeux les papiers que je joins à cette lettre: ils sont signés et certifiés vrais de deux neveux de M. de Voltaire, dont l'un, qui est M. l'abbé Mignot, est conseiller au grand conseil, et l'autre, qui est M. d'Hornoy, est conseiller au parlement, et l'un et l'autre très-considérés dans leurs compagnies. Vos prêtres catholiques verront dans la première pièce, s'il y a le détail de tout ce qui s'est passé dans la dernière maladie de ce grand homme, et la preuve de l'injustice qu'on a commise, après les règles reçues, en lui refusant la sépulture à Paris et le service funèbre. J'ose me flatter que si V. M., qui n'a pas le temps d'entrer dans ces détails, veut charger un homme raisonnable de lire et d'examiner ces papiers, il conviendra, quelque catholique qu'il puisse être, que les prêtres de l'Eglise romaine ne peuvent refuser ce service. V. M. comblerait de joie, et cette nouvelle marque d'honneur rendue à la mémoire de Voltaire, tous les amis et admirateurs de ce grand homme, et j'en serais pénétré, en particulier, de la plus vive reconnaissance. Je dois ajouter que les neveux de M. de Voltaire, de qui je tiens

ces différentes pièces, prient instamment V. M. de ne point souffrir qu'on les rende publiques: ils ne veulent que mettre V. M. en état de prouver aux catholiques allemands qu'ils peuvent, sans blesser leur conscience, prier Dieu pour celui qui a fait tant de beaux ouvrages et de belles actions. J'attends, Sire, et ils attendent comme moi avec impatience ce que V. M. voudra bien ordonner à ce sujet. J'attends aussi ses ordres au sujet du buste de marbre très-ressemblant dont elle m'a paru vouloir faire l'acquisition cette année. C'est un très-bel ouvrage, dont le prix n'est que de trois mille livres de France, et que le sculpteur se chargerait de faire parvenir sûrement à Potsdam.

M. de Rulhière, à qui j'ai lu l'endroit de la lettre de V. M. qui le regarde, en est pénétré de reconnaissance, et fera usage, dans son histoire de la révolution de Pologne, de ce peu de lignes, qui lui ont paru bien précieuses et bien essentielles.

Un sénéchal de Corlay en Basse-Bretagne vient de m'adresser des vers pour V. M., qu'il me prie de lui faire parvenir. Le nom du poète est Georgelin; c'est un homme de robe, qui loue V. M. d'avoir appris leur devoir à des magistrats. Ainsi son hommage n'est pas suspect.

Frédéric réunit tous les droits à la gloire,  
Il offre en chaque genre un modèle nouveau;  
Comme il sait en son camp enchaîner la victoire,  
Il fait chérir la paix, même jusqu'au harreau.

Je ne parle point à V. M. de l'état de ma frêle machine. M<sup>lle</sup> Catt pourra, si elle le permet, l'ennuyer de ces détails.\* Je me console en sachant que V. M. se porte bien, et en me flattant de la précéder aux sombres bords longtemps avant qu'elle y arrive. Puissé-je, Sire, y voir V. M. le plus tard possible, et puisse la destinée qui préside aux jours des grands hommes prolonger encore longtemps les vôtres!

Je suis avec la plus profonde et la plus tendre vénération, etc.

\* D'Alembert, qui n'ignorait pas la disgrâce où était tombé M. de C<sup>l</sup> (voyez t. XXIV, p. xi), parle de lui, à dessein, ici et dans ses deux lettres suivantes. Mais Frédéric ne fait pas mention, dans ses réponses, du refroidissement survenu entre lui et son ancien lecteur.